

Règlement de « Raconte-moi une histoire 2020 »

Le réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération du pays de Dreux organise un concours ouvert à tous pour découvrir les bibliothèques du territoire.

Le thème du concours 2020 : **Tout ce que j'aurais voulu te (vous) dire**

Votre texte doit obligatoirement comporter en gras, les mots : miroir – éléphant – clé – feuille de Dreux – funiculaire

Leur absence entraînera l'élimination.

Article 1 : Participation au concours.

La participation est gratuite. Il suffit de déposer dans l'une des lieux partenaires du réseau un récit de sa composition.

Liste des lieux partenaires :

- Médiathèque de l'Odyssee
- Bibliothèque d'Abondant
- Bibliothèque de Berchères-sur-Vesgre
- Bibliothèque de Châteauneuf-en-Thymerais
- Bibliothèque Dreux-Bates
- Bibliothèque Dreux-Dunant-Kennedy
- Hôpital de Dreux
- Bibliothèque de Luray
- Bibliothèque de Saint-Lubin-des-Joncherets
- Bibliothèque de Vernouillet

Article 2 : Modalités.

Les candidats pourront participer en fonction de leur âge, dans la catégorie 8-10 ans, 11-14 ans, 15-17 ans ou encore 18 ans et plus. Un seul récit est accepté par personne.

Les scolaires peuvent participer sur la base d'une participation par élève.

Article 3 : Conditions.

L'écrit ne doit pas dépasser 2 pages de 30 lignes dactylographiées en Arial 12. Il doit être une production personnelle. Les textes hors sujets ne seront pas examinés.

Il doit être accompagné de la fiche d'inscription où figureront l'identité et les coordonnées **complètes (adresse postale, mail et téléphone)** du candidat et son pseudo en lettres capitales. La copie comportera uniquement le pseudo écrit en haut à gauche de la nouvelle.

Article 4 : Envoi de la réalisation.

Le récit doit être envoyé ou déposé en un exemplaire à l'adresse suivante :

L'Odyssee – Concours « Raconte moi une histoire »
1, place Mésirard
28 100 DREUX

ou remis aux personnels responsables des différents lieux pour le samedi 18 janvier 2020 à 22h, cachet de la poste faisant foi. L'écrit doit être anonyme et comporter un pseudonyme (Remplir le bulletin d'inscription fourni par la bibliothèque ou téléchargeable sur <https://www.odyssee-culture.com/page/publications-et-telechargement>)

Article 5 : Date d'ouverture.

Le concours sera ouvert du 15 septembre 2019 au 18 janvier 2020. Le règlement du concours est consultable sur le site <https://www.odyssee-culture.com/page/publications-et-telechargement>

Article 6 : Le jury.

Les membres du jury et le personnel des différentes bibliothèques ne sont pas autorisés à concourir. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 7 : Récompense.

La remise des prix pour l'agglomération s'effectuera mars/avril 2020 à l'Atelier à spectacle. Chaque bibliothèque attribue un prix par tranche d'âge, puis un prix d'agglomération sera ensuite décerné selon les mêmes tranches d'âge.

Le jury s'autorise à faire paraître les meilleures œuvres, dans un recueil édité par ses soins ou sur le site www.odyssee-culture.com . En cas de publication, les lauréats s'engagent à ne pas exiger de droits d'auteur.

Article 8 : Acceptation du règlement.

La participation à ce concours vaut acceptation implicite du présent règlement.